

Nouveaux Cahiers du socialisme

Nouveaux
Cahiers du
socialisme

La bataille des 15 dollars de l'heure L'expérience du Centre des travailleurs et travailleuses immigrants

Cheolki Yoon and Jorge Frozzini

Number 20, Fall 2018

Les groupes populaires face à l'État

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/89277ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (print)

1918-4670 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Yoon, C. & Frozzini, J. (2018). La bataille des 15 dollars de l'heure : l'expérience du Centre des travailleurs et travailleuses immigrants. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (20), 145–149.

Tous droits réservés © Collectif d'analyse politique, 2018

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

La bataille des 15 dollars de l'heure

L'expérience du Centre des travailleurs et travailleuses immigrants

Cheolki Yoon et Jorge Frozzini

Militants du Centre des travailleuses et travailleurs immigrants

Depuis 2012, les campagnes pour la hausse du salaire minimum à 15 dollars de l'heure se multiplient à travers les États-Unis et le Canada. Au Québec, plusieurs organisations s'y sont impliquées, dont le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants. Les dynamiques ont évolué depuis. Cet article examine les défis soulevés par ces campagnes ainsi que les perspectives qui s'ouvrent à partir des interventions dans les régions de Montréal et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

État des lieux

Le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTI) a toujours revendiqué un salaire décent. Cette demande constitue l'une des cinq revendications proposées à la Coalition contre le travail précaire que le Centre a mise sur pied. Mais la coalition a décidé de mettre de l'avant le salaire décent, et ce, pour deux raisons : son caractère relativement universel ainsi que le succès des campagnes pour les 15 dollars (\$) aux États-Unis et en Ontario. Autrement dit, la hausse du salaire minimum, plus que les autres revendications, concerne un large segment de la population, les travailleuses et les travailleurs de différents secteurs, syndiqués ou non, sans égard à leur statut d'immigration. En octobre 2015, la Coalition contre le travail précaire lance donc la campagne *15 et justice*, et au début de 2017, le CTI se joint à la campagne régionale pour les 15 \$ au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dans cette région, il faut tenir

compte de certaines particularités, dont les grandes distances qui rendent la mobilisation plus ardue et de la volonté de donner un ton plus local aux arguments afin de sensibiliser la population et de la mobiliser.

En plus de vouloir amener le gouvernement à augmenter le salaire minimum à 15 \$ de l'heure, nous avons deux autres objectifs : aider l'organisation des travailleuses et des travailleurs (im) migrants afin d'améliorer leur situation, et construire une alliance la plus large possible.

Le premier objectif constitue un des principes fondateurs du CTI ; il est donc intégré à toutes ses activités. Le deuxième est incontournable pour une organisation faisant partie des mouvements sociaux. Plusieurs facteurs sous-tendent cet objectif, dont l'accès à des ressources, humaines et financières entre autres, ainsi que la nécessité de faire appel à un grand nombre de personnes pour exercer une pression auprès du gouvernement et obtenir les changements revendiqués. Toutefois, si le CTI n'en est pas à sa première campagne, celle-ci constitue une nouvelle expérience, car la Coalition joue un rôle central au sein d'une structure qui a pris de l'ampleur.

Dans l'ensemble, les campagnes actuelles sont loin d'avoir satisfait les attentes. Le salaire minimum du Québec s'établit à 12 \$ l'heure depuis le 1^{er} mai 2018, loin de l'Alberta, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, qui ont adopté des mesures pour atteindre 15 \$. Sur le plan organisationnel, le CTI a réussi à former une importante alliance, bien que la participation des travailleuses et travailleurs (im) migrants demeure faible.

Le défi de la convergence et de la mobilisation

Le CTI a investi des ressources afin de conclure des alliances ; il a contacté des groupes communautaires, syndicaux, politiques et étudiants dès le début de la campagne *15 et justice*. Le mouvement prend de l'ampleur jusqu'en octobre 2016 : de nombreuses organisations prennent position en faveur des 15 \$; le nombre de délégué-e-s présents aux réunions régulières organisées par le CTI s'accroît au fil du temps. L'envergure de l'alliance bouscule les habitudes du CTI et exige beaucoup d'efforts pour que les groupes s'approprient les actions communes dans le respect de la diversité des approches. Parallèlement à cela, plusieurs organisations commencent leur propre campagne, de sorte qu'il n'y a toujours pas de coalition nationale qui regroupe tout le monde. Il y a une fracture entre les régions ; ainsi, au Saguenay-Lac-Saint-Jean la mobilisation est plus ardue. La situation des personnes touchées par la hausse demandée n'est pas la même qu'à Montréal. Par ailleurs, la question de la place qu'une organisation montréalaise peut prendre parmi les organismes régionaux se pose. Aujourd'hui, quatre « blocs » organisent la lutte québécoise pour les 15 \$: *15 \$ maintenant*, *Minimum 15*, *5-10-15* et *15 plus*, sans compter d'autres groupes qui ne sont pas

affiliés à l'une ou l'autre de ces coalitions. Cependant, une structure collaborative rapproche les différents blocs : *Les campagnes unies pour le 15 \$*.

Cette pluralité des regroupements caractérise la lutte au Québec et la différencie de celle des autres provinces canadiennes. L'organisation d'actions communes exige de longues démarches de concertation. Or, ce ne sont pas nécessairement de grandes actions unifiées, mais de petites activités dispersées qui ont fait avancer la campagne aux États-Unis et au Canada, particulièrement en Ontario. En d'autres termes, l'organisation en réseau subit deux pressions : celle de personnes ou de groupes non affiliés à l'un des blocs, souvent réticents à s'engager davantage, et celle du manque de ressources du regroupement *Les campagnes unies pour le 15 \$* pour soutenir des initiatives autonomes et locales. Ce sont là des dilemmes pour l'organisation en réseau.

Par ailleurs, la prise de position ne se traduit pas nécessairement par une participation active. Ainsi, les organismes membres n'abandonnent pas leurs propres préoccupations et la lutte pour les 15 \$ est souvent repoussée dans l'ordre des priorités. Si n'y a pas une volonté ferme et clairement exprimée de leurs membres, les organisations limitent la mobilisation. En réalité, la majorité des membres des syndicats sont payés plus de 15 \$ de l'heure. Les étudiantes et les étudiants pensent souvent que leur salaire, après leurs études, sera supérieur à 15 \$. Au sein des organismes de lutte contre la pauvreté, des personnes non salariées mais prestataires de pension ou d'aide ne voient pas vraiment l'intérêt d'une hausse du salaire minimum. Pourtant l'articulation de la revendication des 15 \$ à d'autres préoccupations sociales est incontournable si on veut faire de la hausse du salaire minimum un enjeu social vivant auprès de groupes diversifiés et bâtir un rapport de force favorable.

Le CTI a déclenché la lutte fort de l'appui de ses membres travailleuses et travailleurs précaires et (im) migrants. Il a mobilisé ses tactiques habituelles en vue de rejoindre et d'organiser la population cible : distribution de tracts près de milieux de travail, recours aux réseaux personnels et organisationnels. Étant donné que 90 % des travailleuses et travailleurs rémunérés au salaire minimum ne sont pas syndiqués, cette approche nous est apparue cruciale. Aux États-Unis, la participation active des travailleuses et travailleurs précaires et non syndiqués à ces campagnes a amplifié le mouvement. La réaction générale de ces travailleuses et travailleurs a aussi été favorable à notre campagne. Toutefois, la participation active n'est pas garantie : les facteurs habituels, comme la peur de représailles, un emploi du temps irrégulier, une surcharge de travail, limitent la mobilisation à l'appui passif.

La création de comités de quartier à Montréal en 2017 s'avéra une nouvelle forme de processus organisationnel¹. Traditionnellement, le CTI se concentre sur les lieux de travail en vue de rencontrer les travailleuses et les travailleurs. L'idée est alors venue que des comités de quartier pouvaient tenter de s'appuyer sur des résidentes et des résidents. Le CTI est intervenu dans deux quartiers, Côte-des-Neiges et Parc-Extension, où se trouve l'une des plus grandes concentrations de travailleuses et travailleurs pauvres de la région métropolitaine. Les personnes présentes dans les comités expriment des intérêts divers qui ne se restreignent pas au salaire ou aux conditions de travail. Ces comités de quartier créés par le CTI et ceux mis sur pied par d'autres groupes ont apporté une nouvelle dynamique à la campagne. Toutefois, la mobilisation comporte aussi des limites. Pour le Centre, l'engagement auprès des comités de quartier constitue une charge supplémentaire. De plus, chaque comité connaît des difficultés organisationnelles et souffre de la rareté des ressources.

Aller plus loin

L'engagement du CTI dans la lutte pour les 15 \$ comporte des défis particuliers dans un contexte où le gouvernement québécois rejette les revendications malgré les efforts engagés. Des questions s'imposent alors : est-ce une lutte toujours possible pour une petite organisation comme le CTI ? Si oui, quelles stratégies conviennent à une lutte de longue haleine ?

En 2018, nous sommes en période électorale et l'ambiance politique ne semble pas favorable à notre revendication. Il serait utopique d'espérer gagner sans une mobilisation massive, comme celle qui a eu lieu en Alberta. Pourtant, l'augmentation du salaire minimum à 15 \$ l'heure dans trois provinces canadiennes exercerait une pression. D'ailleurs, le gouvernement québécois a fait un pas en annonçant une augmentation du salaire minimum qui dépasse le taux annoncé en 2017, sans toutefois atteindre 15 \$. Le CTI interprète ce fait comme une incitation à poursuivre la lutte et à augmenter la pression populaire sur les élu-e-s.

Il faut accroître la mobilisation, rendre les campagnes plus inclusives et y ajouter des enjeux variés relevant, notamment, des caractéristiques régionales. Aux États-Unis, la revendication des 15 \$ se combine souvent à d'autres, dont l'accès à la syndicalisation. En Ontario, la campagne englobait, sous la bannière *Fairness*², plusieurs

- 1 Cette stratégie se limite à Montréal pour le moment. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on a toujours l'intention d'organiser des actions locales à visée régionale selon le plan de mobilisation adopté au début de 2018. Par ailleurs, la stratégie des comités de quartier pourrait être utile à un moment donné dans cette région.
- 2 En Ontario, le salaire minimum de 15 \$ fait partie de la Loi pour l'équité (*fairness*) en milieu de travail et de meilleurs emplois qui prévoit d'autres mesures pour faciliter la vie des employé-e-s, notamment sur le plan des congés de maladie. (NdR)

revendications relevant du droit du travail. Il faut articuler l'enjeu du salaire minimum à ceux de la précarité et de la pauvreté, selon le contexte, et ouvrir des espaces de participation à des personnes de différents milieux et à des groupes de taille ou d'orientation politique variées. Il faut proposer différents types de participation afin de dépasser les limites de l'organisation en réseau et du partage des ressources.

Il faut concevoir des arguments intégrateurs adaptés aux besoins de divers milieux et les partager avec les militantes et les militants. Il faut aussi une structure d'appui mutuel qui renforce la solidarité au moyen d'actions concrètes. Dans le contexte de la pluralité des campagnes, il n'est pas facile d'adopter des revendications communes. Il semble plus porteur d'encourager l'articulation des 15 \$ à d'autres enjeux, chez divers groupes, et d'installer un mécanisme d'organisation d'actions conjointes sur la base de l'appui aux 15 \$. Enfin, la stabilisation de la structure de collaboration est également essentielle à la promotion d'activités décentralisées et autonomes.

Beaucoup de travail en vue

L'ensemble de ces tâches dépasse la capacité du CTI et une répartition judicieuse des ressources s'impose. Dans la mesure où les travailleuses et les travailleurs (im) migrants et précaires priorisent une augmentation substantielle du salaire minimum, le CTI se doit de participer à cette lutte. Le CTI doit se concentrer sur ses activités prioritaires tout en y intégrant la revendication des 15 \$. De plus, le CTI détient certains atouts et peut jouer un rôle de médiateur au sein de ces campagnes : il représente des travailleuses et travailleurs précaires et marginalisés, les premières et premiers concernés par cette lutte ; sa souplesse organisationnelle facilite la collaboration avec divers groupes. Bref, la lutte pour les 15 \$ reste incontournable tant pour les travailleuses et travailleurs que pour le CTI. Il ne fait pas de doute que le Centre, malgré les obstacles, continuera de participer à cette longue lutte.